



calendrier des recrutements spécifiques après la 3ème

publié le 03/03/2022

Il existe des modalités spécifiques pour l'entrée dans certaines formations en lycée dans l'académie (accès en seconde générale et technologique ou en seconde professionnelle, accès en première année de CAP).

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des recrutements spécifiques après la 3ème.

Si besoin, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du professeur(e) principal(e) de votre enfant ou de Mme Maud Aumand, psychologue scolaire spécialisée dans l'orientation ou encore auprès de Mme Nathalie Ferret, la secrétaire du collège.

Document joint

 [calendrier_des_recrutements_specifiques_apres_la_3e](#) (PDF de 667.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.